



UNE MANIPULATION HONTEUSE DE LA DIRECTION !

Ce mardi 13 octobre 2009, un CE extraordinaire a eu lieu à la demande du secrétaire Monsieur J.M. Ravry FO, au motif à peine masqué : « soutien à la direction par le biais des pouvoirs publics afin de bloquer la décision de justice du T.G.I demandée par SUD ».

Le syndicat CGT Renault Douai n'étant pas signataire des accords de flexibilité depuis 1992, ne peut en tout état de cause, cautionner une démarche qui tente à les valoriser. Nous tenons à stipuler que nous ne nous tromperons jamais de cible quelque soit le syndicat concerné, fusse t'il aujourd'hui SUD avec lequel nous n'avons aucune affinité, car l'adversaire pour nous reste et restera la direction.

On a pu assister ces derniers jours, à des manigances orchestrées par la direction et certains syndicats signataires, pour faire tenter de débrayer des travailleurs sur des accords où, par le passé, ils n'ont jamais été concertés. Du jamais vu !

Une certaine maîtrise a même poussé les travailleurs à débrayer, espérons qu'à l'approche des NAO, ils auront cette même démarche, puisque le pouvoir d'achat est plus que jamais, la préoccupation prioritaire de chaque salarié.

Nous souhaiterions également qu'ils adoptent le même cheminement lors de la journée de grève et de manifestation du 22 octobre 2009 dans le cadre du développement industriel, de la pérennité des entreprises de l'automobile. Ceci étant, lors du CE extra, Monsieur Olive après avoir cité les avenants de l'accord ATT de 1992, a valorisé également ceux-ci et a rappelé que SUD avait signé le dernier en date celui de 2008 pour le dénoncer ensuite, en juin 2009.

Par ailleurs, il nous a clairement établi que seul SUD pouvait renoncer à le mettre en application et, qu'à ce jour, rien n'avait été fait dans ce sens,

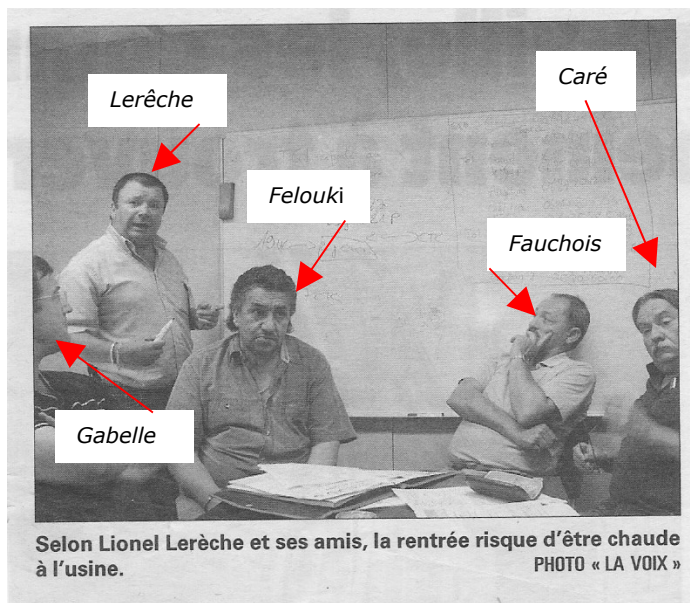
contrairement à ce qui figure dans les tracts SUD qualifiés par Monsieur Olive de mensongers.

A la suite de quoi, Monsieur Ravry secrétaire du CE, a proposé aux élus, la demande d'un vote d'une motion de soutien en direction des pouvoirs publics concernant l'annulation du dit jugement.

Le syndicat CGT Renault Douai a rappelé que les pouvoirs publics n'avaient aucune autorité dans ce domaine, et donc, la demande vouée à l'échec. Par conséquent le syndicat CGT a refusé qu'un vote porte sur une telle aberration.

Bien entendu FO et la CFE/CGC majoritaires à eux seuls au CE, ont voté pour leur requête. Nous avons eu le droit également à une avalanche de déclarations plus ou moins loufoques les unes des autres, la palme d'or revient bien entendu, à la bande à FELOUKI, qui se nomme également « avenir et démocratie », dans laquelle il a

réaffirmé son adhésion à la procédure engagée par SUD, insultant entre autre les élus CGT de CE, en précisant qu'il demandait l'indemnisation financière des compteurs capital temps collectifs positifs. En clair, SUD et la bande à Félouki appelée « avenir et démocratie » exigent contre vent et marée, l'application du TGI. Par contre FO et la CFE/CGC roulent à fond pour la direction.



En juillet 2009, SUD et « avenir et démocratie » tiennent une conférence de Presse pour dénoncer les compteurs collectifs dans le cadre de l'accord de flexibilité et de ses avenants. Aujourd'hui Félouki exige de la direction l'indemnisation financière des compteurs capital temps collectifs positifs !!!!

l'ambiance déjà fortement négative dans les UET.

Toujours est il, que pour le syndicat CGT Renault Douai, ce climat délétère entretenu par la direction, aura forcément des répercussions sur

Nous concernant, nos 27 dossiers prud'homaux le sont à titre individuel et n'auront des incidents positifs sur les travailleurs que si nous obtenons gains de cause sur les compteurs temps collectifs négatifs.

Encore faudra t-il que ceux qui le désirent, fassent la démarche auprès du syndicat pour établir les dossiers. A suivre.....